
Cahiers de renseignements administratifs.

Numéro d'inventaire : 2007.01182 (1-19)

Auteur(s) : Adrien Ragault

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Éditeur : Dupuy (D.) (52 rue Gambetta Toulouse)

Date de création : 1931

Inscriptions :

• ex-libris : Ragault

Description : Cahiers agrafés / couvertures imprimées "Ville de Narbonne" avec Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen / réglure seyès / ms. encre noire.

Mesures : hauteur : 224 mm ; largeur : 170 mm

Notes : Ecole de garçons Montmorency à Narbonne / Instituteur Mr Ragault, "instituteur adjoint" / cours préparatoire 2e année puis élémentaire 1ere année. Lot de 19 cahiers recensant état civil des élèves, renseignements divers, classement aux compositions, justificatifs d'absences des élèves, cotisations à des souscriptions (monument aux morts, pupilles de la Nation)... de 1909 à 1931.

Mots-clés : Gestion de la scolarité : inscriptions, dossiers scolaires, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours élémentaire

Nom de la commune : Narbonne

Nom du département : Aude

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Lieux : Aude, Narbonne

1.909-1.910

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté & Egalité & Fraternité

VILLE
DE
NARBONNE



ÉCOLES
COMMUNALES

Cabier de Constitutions
APPARTENANT à Cinquième Classe

<p>DÉCLARATION des Droits de l'Homme et du Citoyen</p> <p>— — —</p> <p>PRÉAMBULE</p> <p>— — —</p> <p>Les représentants du peuple français, constitués en ASSEMBLÉE NATIONALE, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette Déclaration</p>	<p>constamment présents à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.</p> <p>En conséquence, l'ASSEMBLÉE NATIONALE reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen :</p> <p>ARTICLE PREMIER. — Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.</p> <p>(La suite à la 4^{me} Page)</p>
---	--

D. DUPUY, Fournisseur des Ecoles Communales
52, Rue Gambetta — TOULOUSE

L'Instituteur adjoint: Rogard



Table des matières.

Liste des Elèves et Etat civil

Fournitures

Renseignements divers et Evénements remarquables.

Cahiers finis

Compositions et classement du 1^{er} trimestre.

2^e trimestre.

3^e trimestre.

fin d'année

Classement général.

Elèves assidus

Pupilles de l'Ecole.

Orphelins de la Guerre

Caisse d'Epargne.

Surveillance.

Le Service Social.

Pour le Drapeau des Mutilés.

	Debut	Debut	Copie	Calcul	Loiées	Debut	Gymnastique	Application et Conduite	Environ	Primo	Premier
Albinhae Felicien	8	6	9	7	2	7	6	7	52	13	
Bastoul Aime	5	7	8	7	8	3	5	4	47	23	
Bedos Romain.	6	4	3	4	3	3	5	6	36	34	
Boulet Henri.	7	6	7	4	1	6	2	7	40	29	
Cramanuel Francois.	6	6	7	5	9	5	5	7	50	17	
Cros Joseph	6	5	6	5	2	2	5	4	35	37	
Casanave Marcel	7	7	5	6	6	6	8	8	53	9	
Drenil Georges	7	7	8	2	6	3	5	7	45	25	
Esquise Fernand	5	5	7	5	6	6	8	6	48	22	
Fayes Régis.	7	5	5	4	5	5	5	5	41	28	
Gleizes Lucien	7	7	7	7	5	3	9	6	51	14	
Gabignaud Maurice	7	7	8	9	10	5	8	9	63	2	
Goxes Desire.	7	3	5	0	2	5	2	7	31	40	
Jalabert Yustin.	5	6	7	1	7	4	3	5	38	33	
Lazerges Fernand	8	8	9	6	9	7	8	7	62	3	
Massal Emile.	8	7	8	7	8	4	9	7	58	5	
Mardeil Robert.	7	8	7	6	10	5	4	7	54	8	
Mar Joseph	6	6	8	7	3	4	8	8	50	18	
Marbernat Francois	5	7	7	9	10	4	5	6	53	10	
Moggio Antoine	6	5	5	4	4	6	5	8	43	27	
Mandrou Paul	7	5	7	1	2	3	6	7	38	32	
Peffum Rene.	7	8	9	6	10	2	9	6	57	6	